

Documents à fournir pour les inscriptions scolaires

Les photocopies :

- ✓ Du livret de famille (page des parents et des enfants)
ou
Copie intégrale de l'acte de naissance des parents et des enfants
- ✓ Du carnet de santé pour les vaccinations obligatoires :
Antidiphtérique/ Antitétanique/ Antipoliomyélitique
- ✓ Justificatif de domicile (Facture d'électricité, Quittance de Loyer, Promesse de vente, etc...)

Si vous êtes hébergés :

- ✓ Attestation sur l'honneur de l'hébergent
- ✓ Pièce d'identité de l'hébergent
- ✓ Justificatif de domicile de l'hébergent

Le cas échéant :

- ✓ Jugement de divorce

Si votre enfant est scolarisé à Saint Brice et entre au CP

- ✓ Original du certificat de scolarité*

Si votre enfant est scolarisé dans une autre commune

- ✓ Original du certificat de radiation*